

<https://www.snetap-fsu.fr/PPCR-enseignants-chercheurs-seconde-etape-dans-la-mise-en-place.html>



PPCR pour les enseignants chercheurs : seconde étape de la mise en place

- Les Dossiers - Enseignement supérieur - Carrières, rémunérations, conditions de travail... -

Date de mise en ligne : vendredi 16 juin 2017

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le 14 juin dernier, s'est tenu un groupe de travail SRH/organisations syndicales à propos de la mise en place des nouvelles grilles indiciaires pour les enseignants-chercheurs.

La délégation [FSU](#) était composée de Bruno Polack (représentant [CNERAAV](#)) et Fabrice Cardon, secrétaire général adjoint.

Ces nouvelles dispositions prévoient d'une part une revalorisation du nombre de points d'indice (en plus du transfert prime-point déjà opéré au 1er janvier dernier) ainsi que la création d'un échelon exceptionnel à la hors-classe. La FSU a demandé une modification du projet d'arrêté avec l'ajout de "notamment" les activités d'enseignement pour l'obtention de cet échelon supplémentaire.

Vous trouverez ci-joint les documents de travail. Les différents projets seront soumis à l'avis du [CTM](#) du 6 juillet prochain.

Lors de ce groupe de travail, la délégation FSU est intervenue pour profiter de l'ouverture du décret statutaire des enseignants chercheurs pour que le ministère intègre enfin un certain nombre de dispositifs existant au [MESR](#) depuis 2014 au titre de la parité, notamment l'éméritat pour les maîtres de conférence.